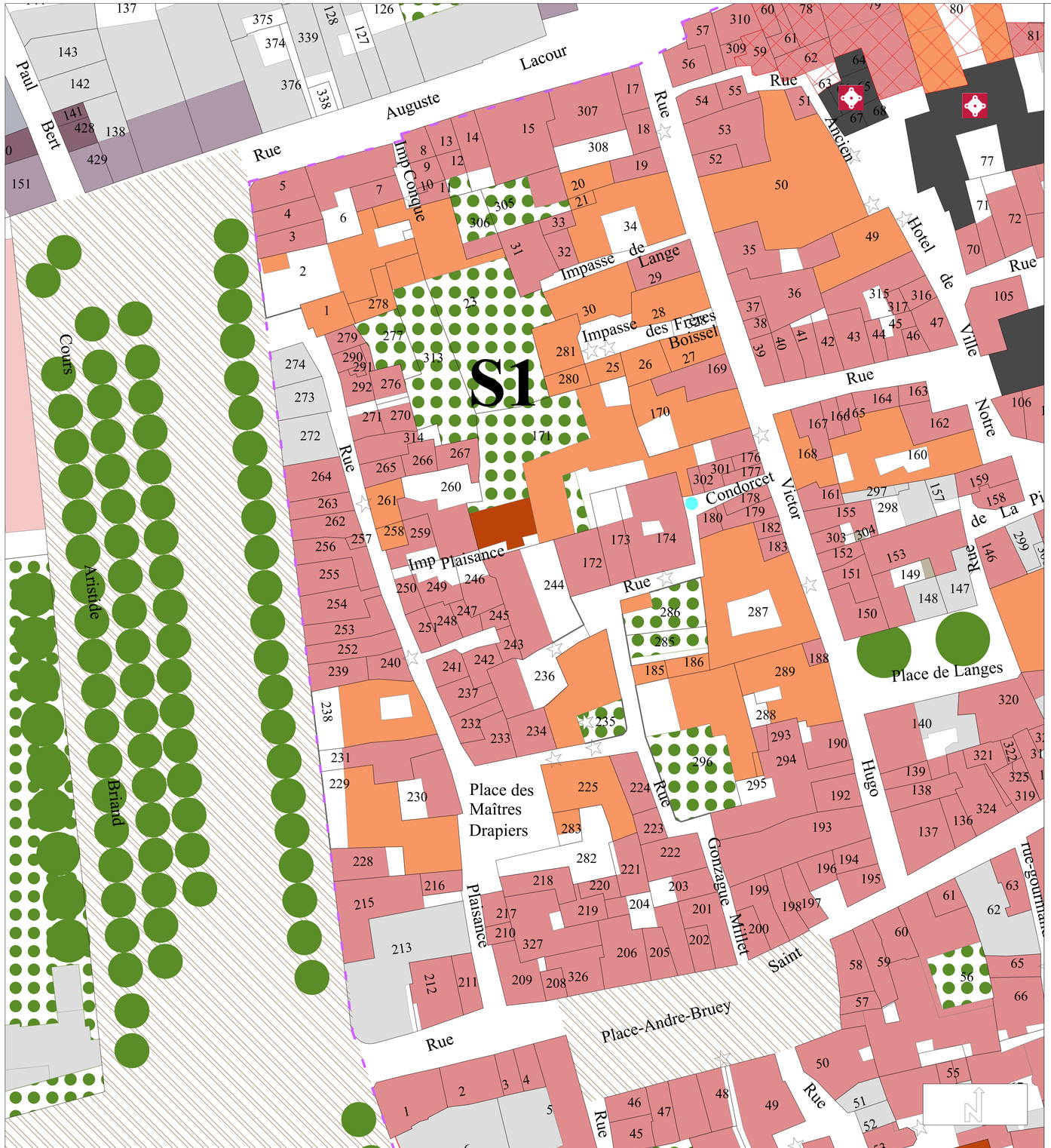

Site Patrimonial Remarquable
Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

Commune d'Orange
Département du Vaucluse

I.B. Plan de typologie
Quartier Langes

Légende

1. Limites

limite du site patrimonial remarquable

limite de secteur

2. Immeubles bâtis ou non bâtis classés ou inscrits au titre des monuments historiques et soumis à la législation relative aux monuments historiques

Immeuble bâti ou non bâti classé ou inscrti au titre des monuments historiques

3. Immeubles ou parties d'immeubles bâtis ou non bâtis protégés à conserver, à restaurer et à mettre en valeur

Typologie architecturale

H : Hôtels particuliers et leur dépendance

R : Edifices religieux ou anciens édifices religieux

I : Edifices institutionnels

C : Immeubles collectifs historiques ou maisons coeur de ville

V : Immeubles XIXe siècle, hôtels particuliers ou immeubles de rapport

Vh : Immeubles XIXe siècle, villas hors les murs et leur dépendance

Mf : Maisons de faubourgs

F : Anciennes fabriques

A : Anciens bâtis agricoles (mas, remises, maisons de village...)

Mur de soutènement, mur de clôture

Rempart

Rempart supposé

Eléments extérieurs particuliers (portail , clôture, décor, etc...)

Commune d'Orange

UDAP du Vaucluse

AVRIL 2025

Chargés d'étude :

Wood & Associés, Architectes du Patrimoine
7541 route de la Crau
Raphèle, 13280 Arles
04 90 96 19 76
architectes@wood-associes.com

Cyril Gins, paysagiste DPLG
2 chemin de Massillargues
30700 Saint Maximin
cyril.gins@orange.fr